

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 octobre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 V. 410 Vœu relatif à l'héliport de Paris

Le Conseil de Paris,

Considérant les nuisances environnementales liées à l'héliport de Paris/Issy-les-Moulineaux, impactant 200 000 riverains de Paris et des Hauts-de-Seine ;

Considérant que le survol du Ministère de la Défense a été interdit par la DGAC à la demande du Ministère, ce qui a pour conséquence l'adaptation des trajectoires de certains appareils qui survolent désormais les immeubles d'habitation du 15^{ème} le long du boulevard extérieur ;

Considérant l'arrivée à échéance de la convention d'exploitation de l'héliport en 2024 ;

Considérant la proposition commune de la Maire de Paris et de la Mairie du 15^{ème} de fermer définitivement l'héliport ;

Considérant l'engagement pris par le Secrétaire d'État chargé des transports, accompagné du Directeur Général de l'Aviation Civile, le 10 juin 2009 en Mairie du 15^e, de fermer à terme l'héliport de Paris-Issy au trafic commercial ;

Considérant l'existence d'alternatives possibles à l'héliport de Paris/Issy-les-Moulineaux, puisqu'en septembre 2010, le Préfet de Région présentait devant la Commission Consultative de l'Environnement de l'héliport, le rapport d'implantation des nouveaux sites possibles ;

Considérant que lors de l'approbation du nouveau Plan Climat de la Ville de Paris, notre amendement demandant la fermeture définitive de l'Héliport a été repris par la majorité municipale parisienne et intégré dans le Plan Climat de la Ville de Paris ;

Considérant que la fermeture de l'héliport permettrait d'aménager plus de 7 hectares, notamment en espaces verts et sportifs à destination des habitants, tout en supprimant les multiples pollutions atmosphériques et sonores dues à ce trafic aérien ;

Considérant que des études urbaines relatives au devenir de l'héliport et au développement du secteur Aquaboulevard/ Héliport/ Frères Voisin/ Suzanne Lenglen sont actuellement lancées par la Direction de l'Urbanisme de la Mairie de Paris ;

Considérant par ailleurs que le projet de centre bus temporaire au sein de l'héliport ne semble plus nécessaire suite à l'abandon par la RATP du projet de restructuration du centre bus Croix-Nivert ;

Sur proposition de Philippe GOUJON, Claire de CLERMONT-TONNERRE,

Emet le vœu

- que les études urbaines relatives au secteur Aquaboulevard/ Héliport/ Frères Voisin/ Suzanne Lenglen intègrent dans le cahier des charges la suppression complète de l'héliport et non une simple réduction de l'emprise et du trafic ;
- que la Mairie du 15^{ème} soit associée aux différents comités de pilotage et suivi de ces études dès le début des consultations.